

Fiche UE 5

Nom complet de l'UE : Pratique de l'éthique

| | |
|--------------------------------|--|
| Composante de rattachement : | UFR SHS-Metz |
| Section CNU : | Philosophie (17 ^e) |
| Nom des responsables de l'UE : | Sébastien KLAM |
| Adresse électronique UL : | sebastien.klam@univ-lorraine.fr |

| | |
|--|----------|
| Semestre concerné éventuellement : | |
| Volume horaire personnel de l'étudiant : | 11 |
| Langue d'enseignement de l'UE : | Français |

| Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC) | Volume horaire par type d'enseignement | | | | Travaux personnels en heures (b) | Nb d'heures total en présentiel (a) | TOTAL (c) = (a) + (b) | Equivalent ETD | Modalités pédagogiques |
|---|--|----|----|--------|----------------------------------|-------------------------------------|-----------------------|----------------|------------------------|
| | CM | TD | TP | Autres | | | | | |
| EC5-1 La décision éthique, les responsabilités, présentation de grilles de lecture | | 4 | | | 4 | 4 | 9 | 4 | En Présentiel |
| EC5-2 Études de cas | | 10 | | | 4 | 10 | 8 | 10 | En Présentiel |
| EC5-3 Atelier collectif et délibératif sur un sujet d'éthique | | 7 | | | 3 | 7 | 7 | 7 | En présentiel |
| TOTAL de l'UE | | 21 | | | 11 | 21 | 32 | 21 | |

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

66%

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

33%

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

 Oui Non

Si oui, lesquelles :

Objectifs :

L'UE 5 a pour objectif de permettre à l'étudiant de s'initier à l'éthique appliquée, c'est-à-dire la mise en pratique de l'éthique en partant de l'analyse outillée de situations cliniques soulevant des problèmes éthiques particuliers et appelant des réponses fines et nuancées. Il aura aussi l'occasion d'expérimenter, par le biais d'un atelier collectif, la délibération sur un thème d'éthique issu des cas pratiques.

Programme de l'UE :

Cette UE concerne spécifiquement l'éthique appliquée, à savoir la mise en pratique de l'éthique qui implique d'abord la présentation de grilles de lecture puis l'analyse de cas concrets. Cela devra être l'occasion tout à la fois :

- de définir le champ d'application pratique de l'éthique,
- d'identifier les structures institutionnelles et les principaux acteurs de l'éthique dans le monde de la santé,
- d'étudier les processus de décision en situation complexe,
- de maîtriser la méthodologie juridique d'analyse des cas,
- d'identifier les questions éthiques qui se posent au quotidien aux équipes soignantes mais aussi dans l'univers de la recherche médicale.

De plus, à travers l'étude des cas concrets, cette UE sera l'occasion d'approfondir la réflexion sur les notions de responsabilité, d'autonomie des patients et des professionnels, de diversité des parcours de soin et de qualité de vie. Cette UE visant l'éthique appliquée, il s'agira également de questionner les étudiants dans le but de reprendre avec eux leurs propres expériences (voire difficultés) de terrain afin de cerner et de réfléchir collectivement aux problématiques éthiques actuelles qu'ils ont pu identifier en situations cliniques et à la meilleure manière de se positionner. L'UE mettra enfin en place un atelier collectif et délibératif sur un sujet d'éthique. Cela sera l'occasion d'exploiter les connaissances liées aux autres UE tout en approfondissant un sujet précis (par exemple, une convention sur la fin de vie, un projet de naissance ou de fin de vie, etc.). Cet atelier fournira également l'occasion d'expérimenter concrètement les modes de discussions et de délibérations dans l'optique de clarifier la complexité éthique de la situation étudiée et de chercher le consensus le plus large possible.

Compétences
visées :

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant devra être à même de savoir pratiquer et animer la réflexion éthique en institutions (ex : comités d'éthique hospitaliers), d'analyser la complexité des problématiques de terrain à travers une réflexion raisonnée, en sachant mobiliser des savoirs et des grilles d'analyse adéquates, lui permettant de formuler un avis autorisé à propos de situations cliniques particulières.

Les compétences visées sont en particulier :

C1-1 : Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine scientifique et/ou à l'interface de plusieurs domaines scientifiques afin d'identifier les enjeux éthiques du soin et de son organisation

C1-2 : Connaître et respecter la réglementation pour fournir une analyse éthique liée au soin et à son organisation.

C1-3 : Analyser de manière réflexive et distanciée une situation de soin afin de prendre en compte sa complexité et sa singularité

C1-4 : Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet d'éthique et synthétiser ces données en vue de leur exploitation dans le soin et son organisation

C2-1 : Analyser et évaluer sur le plan éthique des situations professionnelles pour proposer des pistes de discussion liées au soin et à son organisation.

C2-2 : Communiquer au sujet d'analyses d'éthique, par oral et par écrit, en français, à des fins de transfert de connaissances, ou de discussions pluridisciplinaires sur des pratiques de soin pour produire du consensus et de l'aide à la décision.

Pour toute question ou demande d'appui sur ce sujet, vous pouvez contacter : dfoip-competences@univ-lorraine.fr